



## **Quel avenir pour l'enseignement supérieur au Luxembourg ?**

A ce stade de nombreuses questions quant au futur de l'enseignement supérieur au Luxembourg restent ouvertes. Elles doivent être débattues et résolues par les différentes parties prenantes pour assurer l'enseignement supérieur dont notre société a réellement besoin.

Concevoir et ficeler un projet de loi dans la tour d'ivoire du ministère de l'Enseignement supérieur et entamer la procédure législative sans débat préalable quelconque constitue aux yeux de la Chambre des salariés (CSL) la mauvaise façon de procéder.

Quelques-unes des questions à débattre – il y en a de toute évidence pas mal d'autres, traitent notamment

### **- De l'enseignement supérieur professionnalisant**

Avec l'abolition de la disposition originale ancrée dans la loi de 2003 de l'Université du Luxembourg (UdL) relative à la délivrance de bachelors et de masters **professionnalisants** – sous prétexte qu'une telle dénomination n'est pas prévue par le processus de Bologne -, des filières ayant pour vocation un enseignement appliqué, constituées d'une combinaison d'études académiques et de formation pratique en entreprise n'ont à ce stade jamais réellement pu se développer au Luxembourg.

Un fait que notre chambre professionnelle déplore profondément sachant que ces dernières ont depuis maintes années fait leurs preuves notamment dans nos pays avoisinants. Ces cursus sont en principe établis en partenariat étroit avec les acteurs du monde du travail et développent une pédagogie « duale » (combinaison de formation académique et de formations pratiques en entreprise) et ce aussi bien au niveau du Brevet de technicien supérieur (BTS) que du Bachelor et du Master.

**Depuis maintes années la CSL demande en vain aux responsables politiques la création de BTS, de bachelors et de masters organisés sous contrat d'apprentissage selon un mode inspiré par celui du système de la formation professionnelle duale et avec une forte implication du secteur visé.**

### **- De l'enseignement supérieur continu (formation continue)**

Quid de la volonté du gouvernement de permettre aux intéressés qui sont entrés tôt dans la vie active d'avoir une chance d'accéder aux cursus et diplômes de l'enseignement supérieur ?

La formation continue ne devrait-elle pas constituer l'une des missions principales du ministère de l'Enseignement supérieur, de l'UdL et ce en collaboration avec des acteurs du monde socio-économique, comme les chambres professionnelles ?

Face à une offre de formation universitaire continue insuffisante depuis les dernières décennies, les chambres professionnelles ont sauté dans la brèche et ont proposé à leurs ressortissants des formations de niveaux bachelor et master en collaboration avec des universités étrangères.

Aux yeux de la CSL il serait grand temps que des conditions de collaboration efficaces soient arrêtées de concert entre lesdits acteurs et l'UdL avec la finalité d'élaborer une offre conjointe et diversifiée en formation universitaire continue et ce dans l'intérêt des apprenants, des entreprises et de la société en général.

*Document distribué lors de la conférence de presse de la CSL/LLLC du 28 septembre 2022 ([www.csl.lu](http://www.csl.lu))*

**Un système de formation universitaire continue efficace va en outre de pair avec**

- **la création d'un environnement propice à l'apprentissage (augmenter l'actuel congé individuel de formation, améliorer le système d'aides de formation, ...)**
- **un élargissement des possibilités de formation continue et les modes de formation (formation en cours d'emploi, formation modulaire, ...)**
- **un accès simplifié pour les adultes qui ne disposent pas des prérequis traditionnels pour s'inscrire dans les formations supérieures de leur choix notamment par la prise en compte des savoirs et savoir-faire des postulants**
- **une optimisation des temps de formation (conciliation au mieux entre vie professionnelle, vie privée et temps de formation pour les apprenants adultes)**
- **...**

Or ces réflexions ne semblent pas être prioritaires pour les actuels responsables politiques.

---

